

# CONDITIONS D'INSCRIPTION

## Inscription

- ◆ **Le tarif préférentiel** s'applique à toute nouvelle inscription reçue **jusqu'au vendredi 7 novembre 2025 inclus à minuit** heure française (1<sup>ère</sup> échéance).
- ◆ **Le tarif standard** s'applique à toute nouvelle inscription reçue **à partir du samedi 8 novembre 2025**.

## Modification & annulation

Les annulations et /ou modifications de votre inscription (y compris pour le programme social) doivent être annoncées par courriel à mci group France ([inscriptions@cicatriscations.org](mailto:inscriptions@cicatriscations.org)) selon les conditions suivantes :

- ◆ **Jusqu'au vendredi 7 novembre 2025** : retenue de 50% des sommes versées.
- ◆ **A partir du samedi 8 novembre 2025** : aucun remboursement.

Les changements de nom ne sont pas acceptés mais considérés comme des nouvelles inscriptions pour lesquelles un règlement sera demandé. Des frais de dossier d'un montant de **40 € TTC seront facturés pour toute modification d'inscription ou de réservation reçue après le vendredi 7 novembre 2025**.

## Conditions de paiement

- ◆ Seules les **EuroCard / MasterCard, Visa et American Express** sont acceptées.
- ◆ **Virement bancaire** - nous vous invitons à utiliser les coordonnées ci-dessous :

**Titulaire** : MCI group France  
25, rue Anatole France, CS70139 - 92532 Levallois-Perret Cedex  
**Agence** : CREDIT LYONNAIS - ESDC LYON GDS COMPTES - 18 RUE DE LA REPUBLIQUE - 69002 LYON  
**SWIFT** : CRLYFRPPXXX  
**IBAN** : FR91 3000 2056 6600 0006 0133 P15

Tous les paiements doivent être effectués en Euros (EUR).

Merci d'indiquer votre numéro de référence lors de chaque paiement comme ci-après (**CICA2026-I/XX**). Tous les frais bancaires sont à la charge du client. Dès la fin de votre enregistrement en ligne, vous recevrez une facture correspondant à vos réservations. Cette facture tient lieu de contrat. Une fois celle-ci éditée, les conditions de paiement et d'annulation s'appliquent.

La totalité des sommes dues doivent parvenir à mci group France avant le début du Congrès, soit par virement bancaire soit par carte de crédit ; **si l'ensemble de vos factures n'est pas soldé, nous ne serons pas en mesure de donner les badges à vos participants**.

Après le **vendredi 2 janvier 2026**, seuls les paiements par carte de crédit seront acceptés. Pour toute modification et/ou nouvel enregistrement effectué sur site, vous devrez vous acquitter directement de la somme totale due (en espèces ou par carte de crédit).

Les remboursements éventuels se feront APRÈS le congrès et aucune demande de remboursement ne pourra être acceptée **après le mercredi 18 février 2026.**

## Procédure de groupe

---

À réception de votre règlement, nous vous ferons parvenir par courriel un lien internet vous donnant un accès direct et personnalisé à notre outil de gestion de votre groupe.

- ◆ Via cet outil personnalisé, vous serez en mesure de rentrer les détails de vos participants et leur attribuer les différentes inscriptions et/ou réservations d'hôtel.
- ◆ Vous avez jusqu'au **mercredi 17 décembre 2025** pour finaliser votre groupe et la liste de vos participants.
- ◆ Toute modification et/ou annulation doit être communiquée par courriel à mci group France pour être validée (veuillez-vous référer aux points « Modification & Annulation » ci-dessus pour les frais relatifs à ces opérations).

## Conditions générales

---

### **Assurance, désistement et responsabilité :**

Il est recommandé aux participants d'obtenir la couverture assurance adéquate pour leur voyage (santé, accident, rapatriement, annulation, vol) avant de partir. La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC) et mci group France ne portent aucune responsabilité en cas d'accident dû ou provoqué par les participants et personnes accompagnantes pendant ou à la suite du Congrès ni pendant aucun des événements organisés autour de celui-ci.

La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC) et/ou leur agent mci group France et/ou ses propres agents peuvent le cas échéant, et pour toute raison indépendante de leur volonté, annuler ou modifier, sans préavis, le Congrès et/ou son contenu ou tous horaires, plans ou activités liés directement ou indirectement à ladite manifestation.

Aucune compensation ne sera accordée pour les dommages pouvant résulter de telles modifications ou annulations. En outre – et à l'exception de tout dommage intentionnel ou négligence grave de la part de La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC) et / ou de leur agent mci group France et / ou de ses propres agents – ni La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC), ni mci group France ni ses propres agents ne seront responsables des dommages directs ou indirects, y compris les dommages immatériels, subis par les participants du fait du non-respect des clauses de ce document.

En ces circonstances, La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC) se réserve le droit soit de retenir la totalité des frais d'inscription et de les utiliser pour un futur congrès, soit de rembourser les frais d'inscription après avoir déduit les frais déjà encourus lors de l'organisation du congrès et qui n'ont pu être récupérés de tiers.

La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC) se réserve le droit de modifier le programme qui n'est publié qu'à titre indicatif.

La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC) n'est en aucun cas responsable de dommages matériels ou corporels encourus par les participants lors du Congrès. Chaque participant doit s'assurer en conséquence.

En participant au congrès, vous déchargez La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC) , ses membres, collaborateurs, employés, directeurs et administrateurs, ainsi que mci group France, de toute responsabilité relative aux éventuels dommages, pertes, dépenses ou blessures que vous pourriez subir dans le cadre de cette ou ces manifestations, y compris, dans les limites prévues par la loi, ceux causés entièrement ou en partie par les parties mentionnées ci-dessus (inclusivement mais pas exclusivement ceux dus à la négligence, à la négligence grave et à la témérité).

Cette décharge de responsabilité lie vos héritiers, exécuteurs testamentaires, fondés de pouvoir, successeurs et cessionnaires.

#### **Droit de rétractation :**

- a) Le Client professionnel bénéficie d'un droit de rétractation dans les conditions prévues par l'article L 221-3 du Code de la Consommation.
- b) Lorsque le Client est un consommateur au sens de l'article préliminaire de la partie Législative du Code de la Consommation, c'est-à-dire une personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, il dispose, conformément aux dispositions de l'article L 121-21 du Code de la Consommation, et sauf dans le cas expressément prévu ci-dessous, d'un délai de (14) jours à compter de sa confirmation d'inscription pour se rétracter, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Si le délai de 14 jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas d'exercice du droit de rétractation, le Client devra transmettre à l'Organisateur dans le délai imparti le bordereau de rétractation ci-après par lettre (de préférence recommandée avec accusé de réception) à l'adresse suivante CICATRISATIONS 2025 / mci group France - 25 rue Anatole France – CS70139 – 92532 Levallois-Perret Cedex.

Le délai de rétractation prévu ci-dessus n'est pas applicable si le Client a déjà participé à l'Événement avant l'expiration du délai de rétractation ou s'il a volontairement et par écrit renoncé à l'exercice de son droit de rétractation lors de son inscription.

En cas d'exercice conforme du droit de rétractation, l'Organisateur remboursera les sommes réglées lors de la commande, ce par tout moyen et dans un délai ne pouvant excéder 14 jours à compter de la date d'exercice du droit de rétractation.

#### **Age minimum :**

L'inscription et / ou l'admission au congrès est réservée aux participants âgés de 18 ans ou plus, en raison des réglementations en vigueur en matière de santé et de sécurité. Toute inscription par une personne âgée de moins de 18 ans n'est pas autorisée et constitue une violation des présentes Conditions générales et entraînera automatiquement la perte de son inscription. Vous acceptez par la présente que les pièces d'identité doivent être fournies au personnel sur demande. En vous inscrivant au congrès ou en y entrant, vous déclarez et garantissez que vous avez 18 ans ou plus, et que vous vous engagez à respecter l'ensemble des conditions du présent document.

#### **Force majeure :**

La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC) , mci group France et le Palais des Congrès de Paris se dégagent de toute responsabilité pour la non-exécution partielle ou totale du présent contrat comme résultat d'un congrès fortuit, d'un acte causé par un tiers ou un cas de force majeure tels que : mesures d'urgence instaurées par le gouvernement ou les autorités locales ; actes de terrorisme, grève totale ou partielle, guerre, fermeture, inondation, incendie, causes naturelles, ou toute autre cause indépendante de la volonté du Palais des Congrès de Paris et qui empêcherait le lieu d'accueillir les clients des Journées Cicatrisations 2025 ou de mci group France ou si, pour les mêmes raisons, la manifestation est annulée par les Journées Cicatrisations 2025 ou mci group France.

**Diffusion photographique / vidéographique :**

Pendant le congrès, La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC) pourra procéder à des captations photographiques, vidéographiques et sonores. Ce matériel sera utilisé dans les bulletins d'information et d'autres supports promotionnels de La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC), sous forme imprimée, électronique ou autre, y compris le site Web. En participant à ce congrès, vous autorisez La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC) à utiliser à des fins pédagogiques ou promotionnelles, dans ses publications (imprimés, site Web ou n'importe quel autre support), votre photographie, votre image ou des enregistrements audio/vidéo de votre personne, en totalité ou en partie, sans restriction ni limite.

La Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC), les membres de sa direction, ses employés et toutes les personnes concernées sont déchargées de toute responsabilité liée à la captation, à la numérisation ou à la publication d'entretiens, de photographies, d'images informatiques et d'extraits audio/vidéo. Si vous ne souhaitez pas être photographié/e ou enregistré/e en vidéo, veuillez en informer les personnes chargées des captations.